

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Le 17 octobre 2011

A une séance extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures, à laquelle étaient présents mesdames Lyse Gingras, Monique Goulet et Ghyslaine L. Lortie et messieurs Laurent Habel et Robert Pilote, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire. Monsieur Léopold Michel était absent avec motivation.

Rés. 11-311
Avis de
convocation

Il est proposé par madame Lyse Gingras et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Avis de
motion

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Laurent Habel, à l'effet qu'il présentera, à une réunion ultérieure, un règlement concernant le Code déontologie des élus de la municipalité de St-Ferréol-les Neiges.

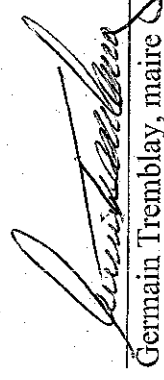
Rés. 11-312
Adoption
projet de
règlement
#11-618

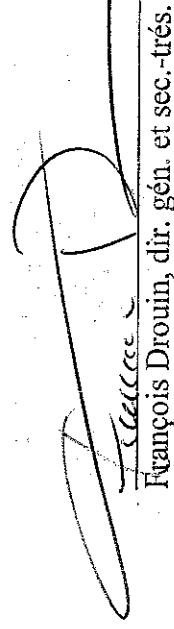
Il est proposé par monsieur Laurent Habel, appuyé par madame Ghyslaine L. Lortie et unanimement résolu que les conseillers municipaux adoptent le projet de règlement #11-618 concernant le Code déontologie des élus de la municipalité de St-Ferréol-les Neiges.

Période de
questions

Personne n'assistait à la séance du conseil municipal.

Levée de la séance à 19 h 05.


Germain Tremblay, maire


François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.